



Inspection Pédagogique Régionale

IEN STI

Affaire suivie par :

Jean Pierre Méau

Tél : 06 18 54 25 52

Mel : [jean-pierre.meau@ac-bordeaux.fr](mailto:jean-pierre.meau@ac-bordeaux.fr)

Bordeaux, le 3 Septembre 2022

Jean Pierre MEAU

Inspecteur de l'éducation nationale  
STI

à

Madame , monsieur le chef  
d'établissement

**Objet : Brevet d'Initiation aéronautique – Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique.**

Madame, Monsieur,

1. Brevet d'initiation aéronautique (BIA).

Dans le cadre du parcours avenir, le **Comité d'Initiation à l'Aéronautique** et au Spatial et le **Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence AEROCAMPUS Aquitaine Nouvelle Aquitaine** proposent à vos élèves un parcours de formation à distance au **Brevet d'Initiation Aéronautique**. L'objectif est de proposer aux collégiens et lycéens ne pouvant s'inscrire dans un atelier en présentiel, d'accéder à cette formation et d'être accompagnés par des enseignants certifiés.

Cet atelier, dont la version est maintenant finalisée, vient compléter l'offre académique et ses 64 ateliers.

Développé sur 40 heures de formation, il propose la préparation aux modules suivants :

- Météorologie
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Etude des aéronefs et des engins spatiaux
- Navigation, réglementation, sécurité des vols
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial
- Option facultative Anglais
- Information sur les métiers et les qualifications aéronautiques

Le nombre de places est limité à 35 pour les lycéens et 30 places pour les collégiens cette année mais nous étudierons toute demande particulière des établissements.

Pour les collégiens, la plateforme utilisée sera *Osé* et *Lycée connecté* pour les lycéens.

Les critères de priorité seront les suivants :

- Collèges :
  - o Élèves de troisième - Les élèves de quatrième et cinquième seront traités en suivant.
  - o Élèves de terminale prioritaire.

**L'inscription individuelle jusqu'au 30 septembre 2022 se fait via le lien suivant :**

<https://mon.lyceeconnecte.fr/formulaire-public#/form/bd14bb0a-bc5e-4150-9407-be35bbf4f085>

En parallèle, les élèves souhaitant s'inscrire dans un atelier en présentiel peuvent contacter les établissements indiqués en lien « [s'inscrire dans un atelier BIA](#) ».

Une réunion d'informations des candidats sélectionné aura lieu le lundi 3 octobre. Un lien sera envoyé aux élèves sélectionnés.

La formation débutera le lundi 10 octobre à 18 heures 00.

Je vous propose de communiquer l'information aux élèves et éventuellement de procéder à un affichage via le CDI et la Vie scolaire.

## 2. Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA) :

En parallèle, l'académie de Bordeaux propose aux enseignants souhaitant s'investir dans la formation aéronautique une préparation au **Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA)**. Elle ne nécessite pas de pré requis.

Cette formation est développée en partenariat avec Evering et AEROCAMPUS Aquitaine. Elle comporte 5 journées de présentiel sur les sites d'EVERING (ex IMA) et d' AEROCAMPUS Aquitaine ( Latresne) et un module de formation à distance.

Le lien au plan académique de pré-inscription au plan académique de formation est le suivant :

- Dispositif :[22A0040684] PREPARER LE CAEA
- Module : [57040] PREPARER LE CAEA
- Lien de préinscription <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/50254/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>

L'examen est prévu le dernier mercredi de Mai.

Pour les établissements privés sous contrat, les candidatures sont à renvoyer à [jean-pierre.meau@ac-bordeaux.fr](mailto:jean-pierre.meau@ac-bordeaux.fr)

Je vous remercie pour la diffusion de ces informations et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires

